

Conditions générales de ventes et protection des données

Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des inscriptions aux stages et cours proposés par l'organisme de formation continue au stagiaire.

Preuve de la transaction

Les contrats de formation continue signés par les deux parties ainsi que les factures sont considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des contrats et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Informations sur les formations

Tous les efforts ont été faits pour s'assurer de l'exactitude des informations présentées sur LE SITE de l'organisme de formation. catherinetaisne.com

Droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique qu'aux personnes physiques.

Conformément aux articles L. 120-20, le consommateur dispose d'un délai de **dix (10)** jours calendaires pour résilier son inscription. Ce délai court à compter du jour de la signature du contrat de formation continue. .

Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité. Dans l'hypothèse de l'exercice du droit de rétractation, l'organisme de formation continue rembourse les sommes versées.

Passé le délai du droit de rétractation, en cas d'arrêt des cours du fait du stagiaire, l'organisme de formation encaisse la totalité des cours, à titre de dommage, excepté en cas de force majeure dûment constatée. En cas de force majeure, seuls les cours suivis devront être réglés.

Droits d'utilisation

La reproduction des cours, quel que soit le support, est strictement interdite. Tout stagiaire ayant reproduit les cours et diffusé les-dits cours par quelque moyen que ce soit sera poursuivi pour infraction au copyright.

Force majeure

Aucune des parties n'aura failli à ses obligations contractuelles, dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit de force majeure. Sera considéré comme un cas de force majeure tout fait ou circonstance irrésistible, extérieur aux parties, imprévisible, inévitable, indépendant de la volonté des parties et qui ne pourra être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

La partie touchée par de telles circonstances en avisera l'autre dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle aura eu connaissance.

Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai de trois mois, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à une durée de un mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux qui sont habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports, tremblement de terre, incendies, tempêtes, inondation, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Non validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non validées ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans le cadre des présentes conditions générales d'inscription ne saurait être interprété pour l'avenir comme une revendication à l'obligation en cause.

Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fonds comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, le stagiaire s'adressera en priorité à l'organisme de formation continue pour obtenir une solution amiable.

Protection des données personnelles

Toutes les données que vous nous confiez le sont afin de pouvoir traiter votre inscription à nos stages ou nos cours. En vertu de la loi no 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez auprès de notre organisme de formation continue d'un droit de rectification, de consultation, de modification et de suppression des données que vous nous avez communiquées. Ce droit peut également être exercé en ligne.

DONNÉES PERSONNELLES
POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Dernière mise à jour : 09 août 2018

Qui est le responsable du traitement de mes données personnelles ?

Le responsable de traitement est la société qui définit pour quel usage et comment vos données personnelles sont utilisées.

Les données personnelles collectées sur le site sont traitées par :

La société AEMN PAU Domiciliée 56 avenue du Loup, Bâtiment d'Artagnan N°2 64000 PAU

Pourquoi la société AEMN PAU collecte mes données personnelles ?

AEMN PAU utilise vos données personnelles principalement pour les finalités suivantes :

La gestion des élèves et des intervenants :

Nous avons besoin des informations qui vous concernent pour pouvoir communiquer avec vous tout le long de la formation et après et à garder un historique pour le SAV

Quelles sont les données personnelles qui sont collectées me concernant ?

Nous collectons et traitons notamment vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail, réclamations. Le caractère obligatoire ou facultatif des données vous est signalé lors de la collecte par un astérisque. Certaines données sont collectées automatiquement du fait de vos actions sur le site au niveau de la newsletter, d'autres informations peuvent être transmises par des partenaires.

Des données sensibles sont-elles traitées ? Non.

Quand ? Nous collectons les informations que vous nous fournissez notamment quand :

Vous vous inscrivez à notre newsletter et quand vous demandez des renseignements sur l'école de naturopathie.

Durées de conservation

Finalité du traitement Base légale Durée de conservation en base opérationnelle Archivage
Gestion des contrats de formation 10 ans

Newsletter Consentement 10 ans
Destinataires des données interne AEMN PAU

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement ou formuler une opposition concernant les usages de vos données décrits ci-avant :

Par email à : c.taisne@sfr.fr

Par courrier à l'adresse : AEMN PAU 56 avenue du Loup, Bât. D'Artagnan N°2 64000 PAU

Mes données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ? Non.

Quels sont mes droits au regard de l'utilisation des données personnelles ?

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression, opposition, limitation et portabilité le cas échéant) et définir le sort de vos données personnelles « post mortem » AEMN PAU par email : C.taisne@sfr.fr ou par courrier : AEMN PAU 56 avenue du Loup, Bât. D'Artagnan N°2, 64000 PAU.

Afin de nous permettre de répondre rapidement, nous vous remercions de nous indiquer vos nom, prénom, e-mail, adresse. Certaines demandes d'exercice de vos droits (droit d'accès) devront être accompagnées de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature afin de vérifier votre identité et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai d' 1 mois suivant la réception de la demande.

Litiges

Toute inscription passée auprès de notre organisme de formation emporte l'adhésion du stagiaire, et ce sans aucune restriction, aux conditions générales d'inscription de l'organisme de formation continue.

En cas de litige : « Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 23, rue Terrenoire - 42100 SAINT ETIENNE »

Si la médiation n'aboutit pas sur une entente favorable, alors seul le Tribunal de Commerce de PAU sera compétent.

TAISNE Catherine
Présidente de AEMN PAU
Ecole de naturopathie Pau
site web : www.catherinetaisne.com